

CONTACTS			TARIFS (Susceptibles de changer chaque année)
nathalie.michel@universite-paris-saclay.fr (Formation Continue)			Formation DU de musiciens intervenant en 2 ans par année (avec accompagnement spécifique FC) Financée : 3375 euros par année d'études + 397 euros de droits d'inscription à la scolarité Formation DU de musiciens intervenants (DUMI) en 3 ans par année (avec accompagnement spécifique FC) Financée : 2250 euros par année d'études + 397 euros de droits d'inscription à la scolarité
adrien.champagne@universite-paris-saclay.fr (C.F.M.I)			Formation DU de musiciens intervenant en 2 ans par année (avec accompagnement spécifique FC) Autofinancée : 1350 euros par année d'études + 397 euros de droits d'inscription à la scolarité Formation DU de musiciens intervenant en 3 ans par année (avec accompagnement spécifique FC) Autofinancée : 900 euros par année d'études + 397 euros de droits d'inscription à la scolarité
Votre situation	Possibilités de financement	Financeurs	Démarches à effectuer pour préparer vos démarches de candidature
Salarié (CDD, CDI, Intérim)	Plan DC*	Entreprise et/ou OPCO	Présenter votre projet à l'employeur. Nous contacter pour obtenir le programme et le devis à présenter.
	CPF de Transition	Transition Pro	Vérifier les conditions sur le Transition Pro de votre région. Présenter votre projet à l'employeur pour accord, créer votre profil sur le site Transition Pro pour obtenir un dossier de demande de financement – nous contacter pour la partie FC. A faire 4 mois avant le début de la formation
Musicien et intermittent du spectacle en activité	Compte CPF	Caisse des dépôts et consignations, abondements possibles OPCO Assurance	Nous contacter pour connaître les modalités d'inscription sur la plateforme CPF, y compris si vos droits ne couvrent pas la totalité du montant de la formation. A faire avant 2 mois avant le début de formation.
	AFDAS	Formation Des Activités du Spectacle	Nous contacter pour connaître les modalités d'inscription sur la plateforme de AFDAS. A faire 3 mois avant le début de la formation.
Demandeur d'emploi inscrit	Compte CPF	Caisse des dépôts et consignations, abondements possibles	Nous contacter pour connaître les modalités d'inscription sur la plateforme CPF, y compris si vos droits ne couvrent pas la totalité du montant de la formation.
	AIF	Pôle Emploi	Présenter votre projet à votre conseiller Pôle Emploi. Nous contacter pour établir le devis sur KAIROS entre 2 et 3 mois avant le début de la formation
	AIRE	Région Ile-de-France	Nous contacter pour le montage du dossier financier. A faire avant 6 semaines du début de la formation.
Autre situation (Actif non salarié, travailleur indépendant, Auto-entrepreneur, fonctionnaire CFP, etc.)			Aller sur le site : https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31148 puis nous contacter